

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 27 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 20 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Isabelle BRACALE
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
Mme Agnès LAVEST	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Déolinda BOILON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)  
Mme Aline ROCHE (à M. Jean-Philippe AUSSET)  
M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)  
M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)  
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)  
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)  
Mme Monique FERRIER (à M. Daniel DUVERT)  
Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)  
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)  
M. Bernard SAXER (à Mme Nicole BOUCHERAT)

Absents :

M. Julien THELLIER  
Mme Marie-France BARRIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : TOURISME – EXPOSITIONS AU POINT INFORMATION TOURISME –  
SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PRET**

**TOURISME – EXPOSITIONS AU POINT INFORMATION**  
**TOURISME – SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PRET**

\*\*\*\*\*

Monsieur Le Président informe l'Assemblée que le bureau d'information touristique Entre Dore et Allier accueillera en 2019 trois expositions prêtées par le Conseil départemental du Puy-de Dôme (CD 63).

Les expositions sont les suivantes :

- Cré'd'eau, du 13 juillet au 31 août 2019. Cette exposition questionne à la fois la gestion et les usages de l'eau, en France et dans le monde (valeur d'assurance : 1658 €).
- Abeilles – nos amies de toujours, du 07 septembre au 02 novembre 2019. Celle-ci nous invite à découvrir les nombreux secrets des hyménoptères, à les différencier, à déchiffrer leur mode de communication, et à mieux comprendre leur rôle environnemental (valeur d'assurance : 1080 €).
- Voyage autour du goût, du 09 novembre 2019 au 04 janvier 2020. Ce dernier rendez-vous interrogera sur les saveurs et retracera l'origine des aliments. Elle évoque aussi certaines préparations caractéristiques de diverses régions du monde. 12 panneaux (valeur d'assurance : 1264€).

Aussi, pour chaque exposition, un contrat de prêt sera établi par le Conseil départemental qui définira les modalités d'emprunt. La communauté de communes devra fournir une attestation d'assurance au CD 63, en fonction des valeurs d'assurance de chaque exposition.

La communauté de communes devra également se charger du transport aller et retour de l'exposition, depuis le pôle culture et territoires (entrepôt) situé à Cournon d'Auvergne.

Par conséquent, Monsieur Le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à signer les trois contrats relatifs au prêt de ces expositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE la proposition de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 02 juillet 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.